

ROCHAMBEAU

(Devenu MEZAOUROU à l'indépendance)

Dans l'Ouest Algérien à 99 km d'ORAN, situé à 832 mètres d'altitude sur un plateau ondulé, le village de ROCHAMBEAU n'est distant que de 6 kilomètres du TELAGH, siège de son chef lieu d'arrondissement.



Climat semi-aride sec et froid.

Nom primitif : AÏN-EL-HAMMAR (la source de l'âne)

La légende locale dit que la source d'eau qui coule jusqu'à nos jours est découverte par les sabots d'un âne assoiffé par la chaleur.

HISTOIRE

Les découvertes et les empreintes historiques ont prouvé que la région a bien connue une présence humaine grâce à la découverte d'anciennes tombes différente de notre civilisation contemporaine.

Dans cet endroit et dans d'autre zone éloignée ont a fait la découverte de plusieurs squelettes humains accompagnés dans la plupart du temps de jarres d'argile, remplies de sable ou de terre.

Ces jarres ont était découvertes au court de constructions de maisons ou tout simplement en faisant des travaux agricoles.

Présence turque  1515-1830

Les Turcs constituaient une oligarchie militaire très peu nombreuse et les troupes régulières avaient un très faible effectif. C'est dans l'établissement des makzen, force tirée du pays même pour subjuguier le pays, que résidait leur véritable puissance. Ces tribus dites makzen étaient des forces de réserve dans lesquelles puisaient les Turcs et qui les aidaient à faire la police. En général ces tribus ne payaient pas d'impôts, mais se chargeaient de le faire payer par les autres tribus.

Aux tribus de commandement s'opposaient les tribus raïas, taillables et corvéables à merci. La perception de l'impôt se faisait sans rôle et n'était constatée, quand elle l'était, que par un simple enregistrement. Les collecteurs

de taxes, caïds et cheïks, se payaient sur le produit de l'impôt.

Dans diverses régions dominaient de grands seigneurs. Les divisions de ces grands seigneurs entre eux et avec de petites républiques fédératives de la montagne suffisaient à assurer l'hégémonie des Turcs.

Présence française 1830 - 1962

Le 4 juillet 1831 le général DANREMONT entra dans ORAN.

La ville offrait alors un spectacle lamentable. L'administration Turque venant après la catastrophe de 1790 n'avait rien fait pour relever ORAN de ses ruines. Tout y était à créer.

C'est ce qu'entrepris le général BOYER en fortifiant entièrement cette cité et progressivement tenter de s'étendre au-delà. L'indécision de notre politique africaine paralysait l'action de nos soldats et nous étions toujours réduits à un état de défensive absolue. C'est alors que le Général BUGEAUD fut appelé au Gouvernement Général d'Algérie en même temps que le général LAMORICERE était nommé au Commandement de la province d'ORAN.



12

LAMORICIÈRE

(Christophe Louis Léon Juchault de)

né à Nantes le 5 Février 1808

Lieutenant de génie, il fit partie de l'expédition d'Alger en 1830

Ses brillants exploits lui valurent un avancement rapide

Général de division en 1843, il s'empara d'Abu-el-Kader et de sa Smala en 1847

Ministre de la Guerre en 1848, il fut exilé au coup d'État en 1851

Il ne revint en France qu'en 1857,

puis devint général en chef des armées pontificales en 1860.

Entré en France après la défaite de Castelfidardo, il vécut dans la retraite et mourut en son château de Preuzel, près Amboise, le 10 Septembre 1865.

BUGEAUD Thomas, Robert

Marquis de la PICONNERIE Duc d'ISLY (1784-1849)

Tous deux, mûris par une longue expérience des choses d'Afrique, avaient une vue nette du problème qui se posait à nous ; ils arrivaient avec un plan bien arrêté et, avec eux, la conquête allait entrer dans une phase active. Après vingt ans d'efforts, le sol était conquis et il ne restait plus qu'à le peupler de colons qui, dans une lutte non moins glorieuse que celle des armes, auraient à dessécher des marais, défricher et féconder le pays.

Les premiers colons ont eu à lutter contre des fièvres paludéennes, dont la malignité entravait les débuts toujours pénibles de la colonisation.

En résumé, il a été créé dans le département d'ORAN :

- De 1841 à 1851 : 42 Centres de colonisation,
- De 1851 à 1861 : 30 Centres de colonisation,
- De 1861 à 1871 : 7 Centres de colonisation,
- De 1871 à 1879 : 36 Centres de colonisation,

LE TELAGH à été colonisé en 1879 :

En 1858, le 2^e régiment a reçu, par autorisation du ministre français de la Guerre, une étendue de 1 456 hectares de terres dénommées « Tel Agha » qui signifie « les terres du Agha ». Le génie militaire construit immédiatement tous les bâtiments nécessaires destinés à recevoir cette colonie afin d'assurer l'administration des terres et la surveillance de la route conduisant à BOSSUET où se trouvait le Bureau Arabe.

La zone était habitée par la tribu des OULED MOFFOK, EL BOUAZIDS, OULED SIDI BOUCHAKOUR

De 1858 à 1879, seuls quelques commerçants et débitants de boissons viennent s'établir. Vers le début 1880, les premiers colons commencent à peupler TELAGH. Les terrains autour du cantonnement n'étaient pas défrichés, seules quelques clairières étaient ensemencées et de petits jardins mis en état par les militaires. En 1889, la commune mixte est créée. Joachim XIMENES et deux adjoints sont à la tête de l'administration et s'installent dans les bâtiments laissés vacants par les militaires.



Centre de population créé peu avant 1878 et intégré au sein du chef-lieu de la Commune mixte du TELAGH.

ROCHAMBEAU, à l'Ouest, est à proximité du TELAGH puisque séparé seulement de 6 kilomètres.

La gare la plus rapprochée est celle de CHANZY, à 20 km, sur la ligne du TLELAT à CRAMPEL. La superficie totale du village de ROCHAMBEAU est de 3 380 hectares.

Chaque concession comprend 35 à 40 hectares, répartis entre un lot urbain de 8 ares, un lot de jardin de 30 ares, un lot de petite culture de 3 ares et un lot de grande culture de 35 hectares environ. Des communaux de 410 hectares sont réservés pour la pacage du bétail des concessionnaires.

Le pays convient à la culture du blé et de l'orge, ainsi qu'au jardinage. On s'y livre au commerce des céréales, de l'écorce à tan, de l'alfa, du charbon et du bétail.

Sur les 73 concessions de ce centre, 17 ont été attribués à des Algériens, nom attribué aux français d'Algérie, 44 à des immigrants et 17 ont été réservés pour l'avenir.

Noms des 44 colons immigrants avec l'indication de leur lieu d'origine :

Noms et Prénoms

Lieu d'origine

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| AUTHIER Pierre | SAVIGNAC (Gironde), |
| AZAÏS Jean | MAZAMET (Tarn) |
| BAREILLE Jérôme | ILLARTEIN (Ariège) |
| BAUP Casimir, Pierre | ASPRES LES CORPS (Hautes Alpes) |
| BEDET Léon, Alexandre | CHANTECOQ (Marne) |
| BONHOMME Jean-Marie | ALLANCHI (Cantal) |
| BOU Pierre | LESTRADE-THOUCH (Aveyron) |
| BOUTHOUS Edouard, Augustin | COTES DES CORPS (Isère) |
| BOYER Jean Jacques | MAZAMET (Tarn) |
| CABAUTOUS Auguste, Pierre | VALADY (Aveyron) |
| CASALTA Joseph | RENNO (Corse) |
| CHABAUD Pierre, François | ALAIS (Gard) |
| CIAMBELLI Antoine, Joseph | BOCOGNANO (Corse) |
| COUNILLON Michel | LANGERON (Nièvre) |
| CUNEO Louis, Napoléon | VOLPAJOLA (Corse) |
| DESGUERS Gustin, Jean François | CORDEAC (Isère) |
| DOUGADOS Henry | MAZAMET (Tarn) |
| DUPUY Pierre | ILLARTEIN (Ariège) |
| ESCOFFIER Jean-Baptiste | SAINT ROMAIN de BALCONS (Rhône) |
| FAGES | SAINT GEORGES DE LEVEJAC (Lozère) |
| FAURE François | USTOU (Ariège) |
| FIESCHI Louis | RENNO (Corse) |
| GABI GNAUD Alexandre | CAMPAGNE (Aude) |
| GUIBERT Auguste | LA FARE (Hautes Alpes) |

LAGIER Joseph, Théophile
LOMBARD Sylvain Séraphin
MARIN Auguste, François
MESCTOU Urbain, Joseph
MICHEL Félix, Adrien
PERDRIGUIER Albin, Jean Pierre
PUECHE Charles, Augustin
PUJOL Joseph
RAMBAUD Ferdinand
REDON Marie Claude
REYNARD Alexis
ROBILLARD Prudent, Ed.
ROMANEKI Jean Michel
ROUGERIE Baptiste
ROUX Jean Auguste, Victor
SAINT SERNIN Jean Maximin
SENTENAC Jean Louis, Maurice
SUCHON Jean-Pierre
TURIÉS Louis, Auguste
YGON Isidore

MONTGARDIN (Hautes Alpes)
MONTROND (Hautes Alpes)
MONTROND (Hautes Alpes)
LA BLACHERE (Ardèche),
LAGUES (Vaucluse)
SAINT SAT-d' AVIGNON (Vaucluse)
ALBAN (Tarn)
SENTENAC d'OUST (Ariège)
SAINT FIRMIN (Hautes Alpes)
MONTEILS (Gard)
LAGUES (Vaucluse)
MORIENVAL (Oise)
CALCALOGGIO (Corse)
SAINT ANGEL (Corrèze)
ASPRES LES CORPS (Hautes Alpes)
BUZAN (Ariège)
SOULAN Htes Pyrénées)
MONTPEZAT (Gard),
SAINT IZAIRE (Aveyron)
PREVENCHERES (Lozère)

Par arrêté du 15 juillet 1897 le centre de colonisation a reçu la dénomination de ROCHAMBEAU en hommage à Jean-Baptiste Donatien de VIMEUR, comte de ROCHAMBEAU, Maréchal de France –



Jean-Baptiste-Donatien de VIMEUR, comte de ROCHAMBEAU, est né le 1^{er} juillet 1725 à Vendôme (41) et mort le 10 mai 1807 à Thoré-la-Rochette (Loir-et-Cher - 41). C'est un général de la Révolution française. Il s'illustre à la tête du corps expéditionnaire français lors de la guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783). Il termine sa carrière militaire avec la dignité de maréchal de France.



Mairie de ROCHAMBEAU

En 1904 près d'une petite source nommée AÏN-EL-HAMMAR (source de l'âne), point d'eau des tribus nomades, des colons qui avaient acheté soit à l'Etat, soit aux Chefs des tribus les terrains (indivision

en pays arabe), commencèrent à mettre en valeur ce village appelé au début AIN-el-HAMMAR, puis MEZAOUROU, nom du douar, dans le département ORAN arrondissement de Le TELAGH..

1905 : 1 619 hectares distraits de la forêt de TOUMIET pour l'agrandissement de ROCHAMBEAU.

Défrichage des terrains, constructions de maisons, de route, d'église et d'écoles.



En 1948 le village de ROCHAMBEAU, devient une Commune de Plein Exercice avec pour 1er Maire, M. FAURE Paul.

ROCHAMBEAU était considérée, pendant la présence française, comme le paradis de l'agriculture. La croissance a été rapide



COMMUNE MIXTE

Les communes mixtes sont installées sur les territoires militaires nouvellement récupérés par les décrets du 24 octobre 1870. Groupant une population presque exclusivement musulmane, les 42 communes mixtes, créées par arrêté du 25 avril 1880, sont administrées par des fonctionnaires civils : les administrateurs.

Considérée à cette époque comme un organe essentiellement provisoire destiné à être tôt ou tard remplacé par la commune de plein exercice instituée dans les centres importants de peuplement français, la commune mixte a si bien rempli son rôle qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours (Loi du 20 septembre 1947 portant statut de l'Algérie (article 53) : « Les communes mixtes sont supprimées ».).

Vaste comme plusieurs arrondissements français et fréquemment peuplée de plus de 80 000 âmes, elle comprend des douars constitués sur des données réelles, fondées sur des biens de famille, des traditions tribales ou des communautés d'intérêt, et des centres européens qui n'ont pas atteint un stade suffisant de développement économique, social et politique pour pouvoir être érigés en communes de plein exercice.

La commune mixte est donc un tout formé de centres de colonisation, de douars et de tribus. Elle se constitue en vertu d'un arrêté du Gouverneur Général. Elle est à la fois une entité spécifiquement municipale et une circonscription politique et administrative dotée de la personnalité civile et d'une certaine autonomie financière. Elle est dirigée par un fonctionnaire, l'administrateur des Services civils, lui-même assisté d'un ou plusieurs administrateurs adjoints et de chefs indigènes ou caïds. Après de lui et sous sa présidence siège une assemblée délibérante, la commission municipale, composée de membres européens, élus, représentant les centres de colonisation, des présidents élus des Djemaâs des douars de la commune mixte et des différents caïds placés au commandement d'un ou plusieurs douars.

Les administrateurs de commune mixte hériteront de la plupart des attributions des officiers des Bureaux Arabes. La loi du 28 juin 1881 leur confiera même pour 7 ans la répression par voie disciplinaire des infractions à l'indigénat et ces pouvoirs leur seront renouvelés par des lois successives. Mais il faudra une quarantaine d'années pour fondre les administrateurs et leurs adjoints dans un corps homogène ayant son esprit, ses méthodes, ses traditions. Il était difficile d'improviser une administration dont les cadres comprendront, dès l'année 1880, 180 administrateurs, adjoints et stagiaires. Son recrutement, principalement composé au début d'officiers et de fonctionnaires des Services civils de l'Algérie, connaissant l'arabe, ne perdra son caractère disparate qu'en 1897 avec l'institution du concours.



Commune Mixte du TELAGH : Arrêtés gouvernementaux du 30 décembre 1875 et du 26 décembre 1884

Composition de l'année 1902 : 19 571 Habitants dont 1 093 Français – Superficie 362 084 hectares
-TELAGH, centre et chef lieu : 1239 habitants dont 486 Français – Superficie 8 482 hectares,
-BOSSUET (DAYA) centre : 258 habitants dont 153 Français (F) – Superficie 1 252 ha,
-MAGENTA, centre :287 habitants dont 113 F – Superficie : 5 990 ha,

- BEDEAU (RAS EL MA), centre, les Pins, Hameau et fermes : 1108 habitants dont 148 F – Superficie 7 024 ha,
- SLI SSEN, hameau : 158 habitants dont 76 F – Superficie 738 ha,
- OUED SEFIOUN, douar commune : 3 626 habitants dont 41 F – Superficie 73 048 ha,
- Oued TAOURI RA, douar commune : 5 730 habitants dont 55 F – Superficie 120 902 ha,
- MEZAOUROU, douar commune des Ouled Balagh : 2184 habitants dont 3 F – Superficie 34 200 ha,
- TADJEMOUNT, douar commune des Ouled Balagh : 2765 habitants dont 11 F – Superficie 64 719 ha,
- MOUILA, douar commune des Ouled Balagh : 2218 habitants dont 7 F – Superficie 45 729 ha,



Les MAIRES

Devenue Commune de Plein Exercice en 1948 avec pour Maire :

- FAURE Paul : Maire de 1948 à 1952
- OLACI REGUI Albert : Maire de 1952 à 1959
- CAMPOS Jean : maire de 1959 à 1962

DEMOGRAPHIE

Année 1958 = 3 368 Habitants.

NOTRE PLAINE DE LA MEKERRA

- Auteur Docteur Robert LACHEZE -

« ROCHAMBEAU, petit village de l'Algérie Française »

Lorsque le 3 février 1946, j'arrivais au TELAGH comme « Médecin de Colonisation » il faisait froid, la neige tombait et le typhus régnait. Comme moyen de locomotion je ne disposais que d'une moto, grosse certes (Gnôme-Rhône 750 cc), mais une moto quand même avec ses avantages et surtout ses inconvénients pour transporter le matériel sanitaire...

J'avais d'excellentes relations avec le Maire de la Commune Mixte et avec l'Administrateur de la Commune Mixte : heureusement car une tâche énorme m'attendait.

L'hiver passa, la situation sanitaire s'améliora, les routes aussi et je pouvais alors organiser un jour de visite pour chaque centre du canton. La mardi après-midi je visitais ROCHAMBEAU, le jeudi c'était ZEGLA, le vendredi TIRMAN ; les autres jours étaient réservés aux consultations et visites au TELAGH.

Donc, un mardi, fin de matinée, je reçus un coup de téléphone de la Mairie de ROCHAMBEAU. Après un maigre repas, j'enfourchais la moto et me rendais à ROCHAMBEAU que je ne connaissais pas encore.

Quittant l'hôpital, je passais devant la Commune Mixte, puis devant les Contributions, la maison du Maire, la Mairie, l'Eglise, l'Epicerie KALFON, je tournais à gauche et empruntais la route de CHANZY. Je passais devant la prison, la villa de M.CAMBON fils, la propriété RENAULT, la ferme des TOGNET et subitement alors que la nature environnante en ce début d'avril commençait juste à verdier, la route se déroulait entre une longue file d'amandiers en fleurs, jusqu'à l'entrée du village.

Le soleil aidant, le paysage était ravissant, ressemblant à certaines agglomérations de la région toulousaine. Je me rendais à la Mairie où m'attendaient le Maire remarquable de sympathie et de cordialité, et le Secrétaire de mairie, gendre du maire, ancien Capitaine du 2^{ème} Régiment Etranger de Cavalerie), grand blessé de guerre. Ce dernier me donna le nom d'un malade à visiter et me confia, comme guide, aux bons soins du Garde-champêtre.



Mdcollection

www.delcampe.net

C'est ainsi que j'arrivais chez M et Mme PRIERE. Dès mon arrivée Mme PRIERE m'amena au chevet du malade, et après la visite m'annonce qu'elle était une vieille amie de ma mère et que désormais je pouvais considérer cette maison comme mienne. Après un bon café, elle me présenta alors sa petite famille au complet. Progressivement des liens d'amitié se créèrent entre les habitants de ROCHAMBEAU et moi-même et c'est ainsi que le mardi après-midi, sans faute, je me rendais à la Mairie de ROCHAMBEAU où je recevais toujours un accueil chaleureux.

Les habitants s'habituaient à me voir et c'est avec plaisir que j'organisais la visite médicale des Ecoles (une fois par an) sous l'égide de la directrice Mlle PESTOURIE. Evidemment dès qu'il y avait une cérémonie officielle, un apéritif d'honneur, un mariage ou un baptême, quand mon emploi me le permettait, j'étais invité.

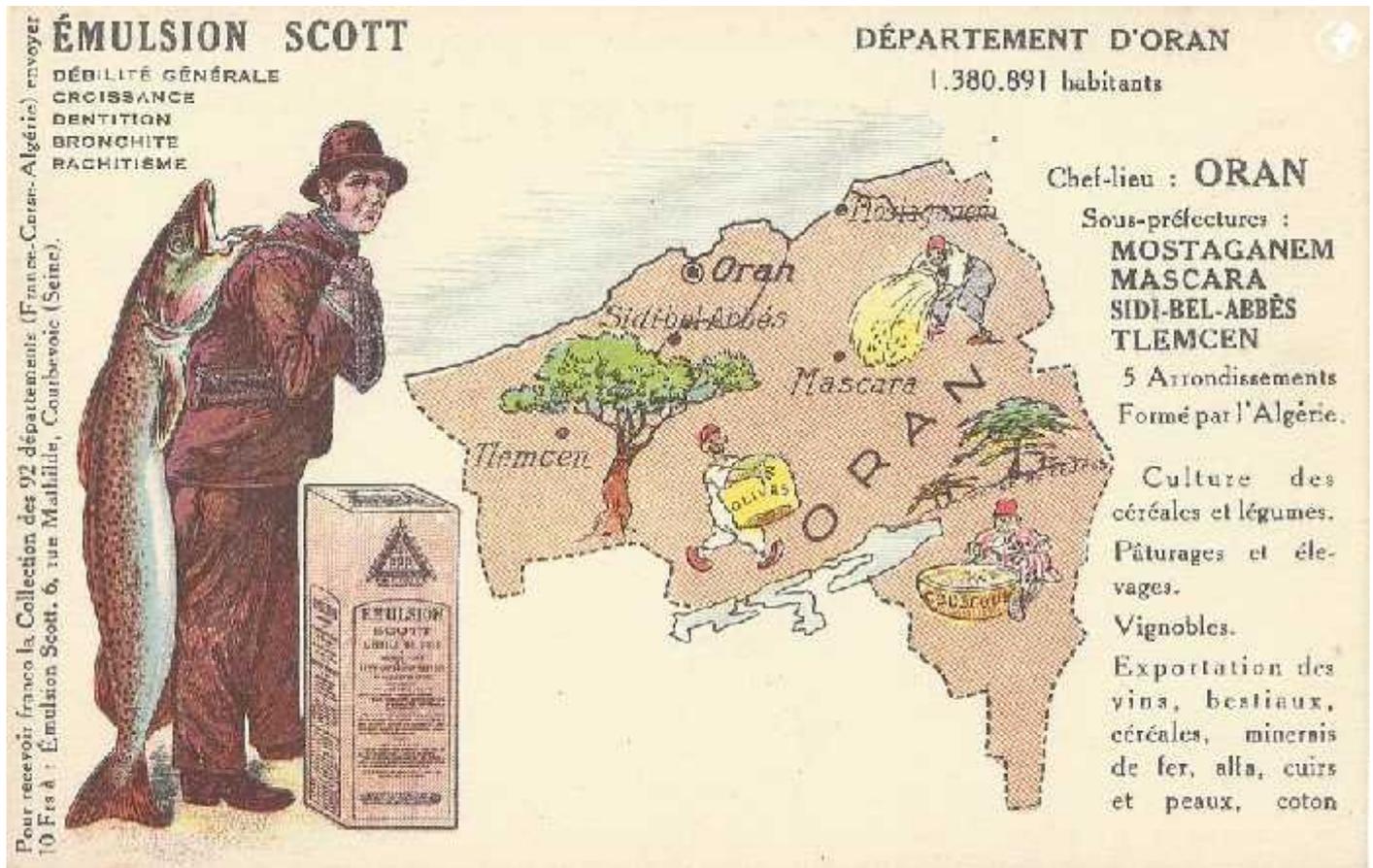
C'est ainsi qu'un samedi je reçus un coup de téléphone de l'Abbé VALARINO, curé de la paroisse, pour me demander d'assister le lendemain matin, à la messe de 10 heures dans la petite église de ROCHAMBEAU. J'acceptais d'office. Malheureusement j'arrivais sur la place de l'Eglise avec un certain retard, la moto ayant eu des difficultés pour démarrer. Dès mon arrivée, je pénétrais dans l'église : quelle fut alors ma surprise de constater dans la pénombre, sous le faible éclairage filtré et coloré des vitraux, que quelques fidèles étaient en tenue ariégeoise, les femmes d'un côté avec leur longue jupe noire et leur coiffe, et de l'autre côté les hommes avec leur longue blouse, noire et le chapeau à larges bords posé sur la chaise ! Je n'avais plus vu ce spectacle depuis SAINT GI RONS en 1944.

Au printemps 1948 eut lieu à ROCHAMBEAU un grand mariage concernant deux enfants du pays. N'ayant pu assister à l'office religieux, à la nuit tombante, je me rendis à la soirée dansante organisée avec l'orchestre LASSORE...

Quand les événements commencèrent et s'aggravèrent dans cette région qui jusque là avait été calme, les fellaghas commencèrent à se manifester : de nombreux musulmans furent victimes des exactions du FLN. Un mardi après-midi, tôt après déjeuner, je pris la voiture de service (2 CV) pour me rendre à SLISSEN. Je traversais donc le village de ROCHAMBEAU, lorsqu'à la sortie, un vieil arabe que je connaissais bien pour l'avoir souvent soigné à l'hôpital me fit signe d'arrêter. J'obtempérais. Il me demanda : « Docteur où vas-tu ? ». Je lui répondis : « à SLISSEN ». Il me déclara alors : « Aujourd'hui tu ne vas pas à SLISSEN et tu restes chez Mme PRIERE ». C'est ce que je fis. Bien m'en a pris car le lendemain j'apprenais par l'armée, qu'il y avait eu un accrochage sérieux à la

guetna de SLISSEN et c'était justement là le but de ma tournée. MERCI, mon vieux KOUIDER je ne regrette pas les soins que je t'ai donnés.

C'est avec peine que je fus contraint d'abandonner cette population de ROCHAMBEAU, Européens et Musulmans, au cœur généreux et à l'esprit hospitalier. C'est avec beaucoup de retard mais de grand cœur que je remercie toutes ces familles que j'ai bien connues et estimées : les CAVE, CAMPOS, COSTE, DEDIEU, DEMIGNON, FAURE, GIRAUD, LASSORE, LOUBIERES, MIROUZE, MOLLARD, OLACIREGUI, PELICER, PESTOURIE, PRIERE, REYNES, y compris mon vieux KOUIDER. Merci à tous.



DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ORAN fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'Ouest de celui de Constantine.

Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI-BEL-ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important territoire de commandement sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'ORAN se limitait à ce qui est aujourd'hui le nord-ouest de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le Département d'ORAN de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MOSTAGANEM, le département de TIARET et le département de TLEMCCEN. Une dernière modification territoriale intervint le 17 août 1958 avec la création du département de SAÏDA à partir des départements de TIARET, ORAN et SAOURA qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'ORAN couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : AÏN TEMOUCHENT, PERREGAUX, SIDI-BEL et **TELAGH**.



L'Oranais a porté le numéro de département français 92 de 1941 à 1957 puis le 9G.

L'Arrondissement du TELAGH comprenait 16 localités : AIN TINDAMINE – BEDEAU – BOSSUET – CRAMPEL – EL GOR – LE TELAGH – MAGENTA – MARHOUM – OUED TAHOUÏ – OUED TAOURIRA – **ROCHAMBEAU** – SIDI CHAÏB – SLISSEN – TEFESSOUR – TIRMAN – ZERGLA



Docs de ROCHAMBEAU

■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n° 57199 de la Commune Mixte du TELAGH mentionne **161 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 ; dont 3 soldats natifs de MEZAOUROU :

■ ■ MOKEDEM Smahi (1917) – SENOSSI Gherbi (1915) – TOUAMI Ould Boulamar (1918) - ■ ■



EPILOGUE MEZAOUROU (mot berbère = Terre basse)

De nos jours = 6 870 Habitants

Renommé MEZAOUROU le 27 février 1963, du nom de la plaine située au Nord-est de la commune ; une plaine connue pour être fertile à cause de la qualité supérieure de la terre et de ces eaux souterraines.

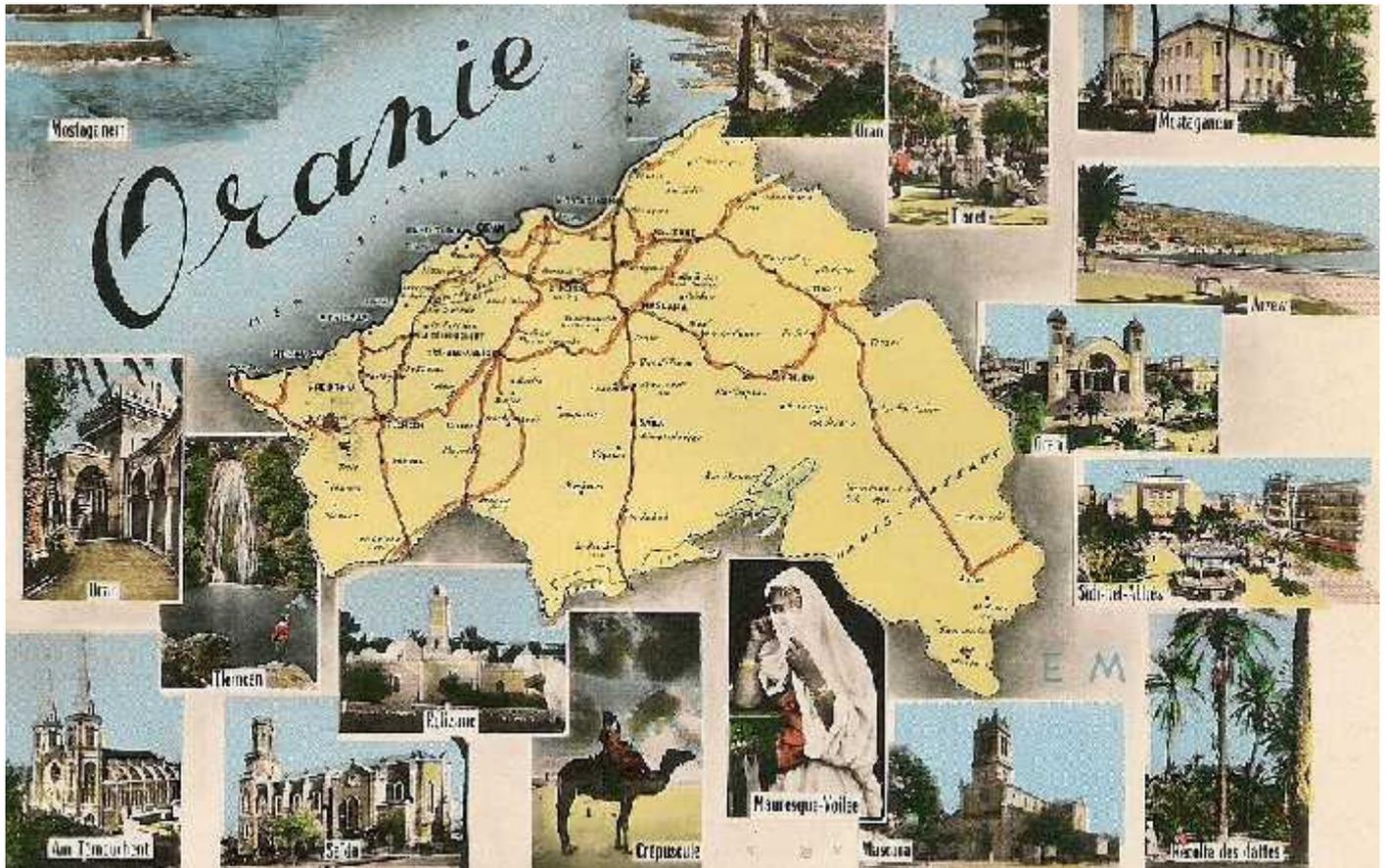


« Les habitants de MEZAOUROU, « un village socialiste agricole », situé à environ 7 km à l'ouest de la commune de SOUHALIA continuent de vivre dans des conditions déplorables.

Ils souffrent d'un manque de projets de développement susceptibles d'améliorer un tant soit peu leur quotidien. En effet, ce village de plus de 5 000 âmes est loin d'être au centre des préoccupations des élus.

C'est le sentiment exprimé par les habitants qui considèrent que leur village accuse un retard considérable en matière de développement local par rapport aux autres ».

(Publié dans journal *El Watan* du 4 février 2016).



SYNTHESE réalisée grâce et à l'aide des sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/changement_noms3_pn69.htm

<http://jules.segura1.free.fr/Output/historiqueletelagh2/quand-le-telagh-sera-racont-3-aperçu-historique-des-centres-douars-et-hameaux-de-la-region.pdf>

http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/07_originenomsvillages_pn45.htm

<http://jules.segura1.free.fr/Output/albumphotosrochambeau/index.html>

<http://www.mekerra.fr/images/khemia-journal/1993-3eme-tri-01.pdf>

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO